



3 Handicap Pétersen

Tournoi ouvert à tous les licenciés en règle avec la FFBSQ.

Samedi 24 juin 2023

Dimanche 25 juin 2023

Article 1. Tournoi ouvert aux 18 premières triplètes inscrites. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la FFBSQ. Compétition homologuée. Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.

Article 2. Chaque équipe jouera 17 matchs en formule Petersen, la bonification sera de 90 quilles par match gagné et de 45 quilles en cas d'égalité. Le classement sera fait à l'issue des 17 matchs. En cas d'égalité au classement final, l'avantage ira à l'équipe ayant le meilleur total scratch.

Article 3. En cas de retardataire dans une équipe, le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur les joueurs effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne.

Article 4. Les droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe (100 € par personne). Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Article 5. Interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition.

Article 6. Port du maillot du club obligatoire. Les règlements fédéraux seront en vigueur pendant toute la durée de la compétition.

Article 7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir les équipes engagées.

Article 8. Tous cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par le responsable de la compétition.

Article 9. Horaires

Samedi	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Samedi	13 heures 30	3 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	13 heures 30	4 matchs

Dimanche 16 h30 remise des prix et pot de l'amitié.

Article 10 : Indemnités

1ere triplete :	450 €
2ème triplete :	390 €
3ème triplete :	330 €

4ème triplete :	270 €
5ème triplete :	210 €
6ème triplete :	150 €

Bilan financier

Recettes		Dépenses	
Engagement 300 € X 18	5 400,00 €	Indemnités	1 800,00 €
Sponsor Club	26,00 €	Frais de parties 918 X 3,40 €	3 121,20 €
		Frais arbitrage	90,00 €
		Inscription + Homologation	164,80 €
		Frais organisation	250,00 €
Total	5 426,00 €	Total	5 426,00 €

Article 11: Les inscriptions sont à adresser à: **Patrick EVRAT**
45 chemin du chon 38490 GRANIEU
Tel: 06 78 83 79 10
mail: evrat,patrick@gmail.com